CAP
AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND AGE

Polaris FORMATION

VOIE SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE

NIVEAU 3

DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le titulaire du CAP Agent accompagnant au grand âge (AAGA), accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne et sociale. Dans le cadre d'un travail d'équipe, il réalise un accompagnement personnalisé qui a pour objectif de favoriser ou de maintenir l'autonomie de la personne en s'adaptant à ses capacités et en respectant ses habitudes de vie, ses choix et son intimité. Il attache une grande attention à l'application des règles d'hygiène et de sécurité, mais aussi de savoir-vivre (discrétion, courtoisie). En adoptant une attitude, il contribue au bien-être des personnes à leur domicile ou en établissement.

Le CAP AAGA est un premier niveau de qualification qui permet d'envisager des progressions professionnelles.



LES SECTEURS D'EMPLOI

Le titulaire du CAP AAGA peut exercer sa profession au sein des services techniques de structures sociales / médico-sociales collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes (emplois polyvalents en collectivités).

LES APTITUDES

Sont attendus :

- Capacité d'écoute et respect de l'autre
- Aptitude à communiquer et à travailler en équipe
- Dynamisme et esprit d'initiative
- Capacité à situer son action dans un contexte professionnel
- Discrétion professionnelle et sens des responsabilités

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION

LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GENERAL

Mathématiques/Sciences physiques ; Français/Histoire/ Géographie EMC ; Anglais ; Education physique et sportive ; Arts appliqués ; Prévention Santé Environnement

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Réalisation d'un chef d'œuvre ; Mise en place et service des repas ; Remise en état des matériels et des espaces collectifs ; Entretien du linge Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne Entretien et personnalisation de la sphère privée ; hygiène professionnelle ; travail en équipe et communication professionnelle ; risques microbiologiques ; Produits et matériels professionnels ; étude de la personne âgée son environnement et ses pathologies ;

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La formation en milieu professionnel du CAP AAGA a une durée de quatorze semaines sur l'ensemble de la formation pour un cycle de deux ans.

- 7 semaines en 1ère année
- 7 semaines en 2ème année

Elle se déroule dans des structures sociales/médico-sociales collectives accueillant des personnes âgées (EHPAD, Résidences autonomie).

Les candidats doivent satisfaire aux conditions de vaccination et autres exigences du milieu professionnel, conformément à la réglementation en vigueur.

COÛT DE LA FORMATION

Frais	Voie scolaire	Apprentissage
Droits d'inscription	60 €	Pas de frais
Frais de scolarité (par année scolaire)	1056.00 € (payables sous forme d'un 1er versement de 264 € puis 8 mensualités de 99 €)	Pas de frais

Les élèves peuvent prétendre aux bourses de l'éducation nationale sous conditions d'éligibilité

LE DIPLÔME

Les épreuves générales et professionnelles au cours de la 2ème année de formation, sous la forme de Contrôles en Cours de Formation (CCF).

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- Bac Professionnel Animation Enfance et Personnes Agées
- Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)
- Certificat de Spécialisation Aide à Domicile (mention complémentaire)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortir de 3ème
- Vœux d'orientation à inscrire dans l'application Affelnet accessible par le compte educonnect

LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation, Lycée Professionnel :
5 rue de la Cité à Limoges

CONTACTS

par courriel :
accueil.lp@polaris-formation.fr

par courrier :
Lycée Professionnel
POLARIS Formation
05 rue de la Cité - BP 50078
87002 LIMOGES Cedex 1

par téléphone :
05 55 33 22 74 : Florence Delliac
(secrétariat pédagogique)

Emmanuel CATHERINOT

Chef d'établissement

Directeur délégué en charge des lycées et de l'Economie Sociale Familiale

Sept. 2026 N° Déclaration : 74870000187